



La Gazette

Le mot du maire

Chers concitoyens,

Quelques constats éléments de réflexion

L'été est arrivé et avec lui le temps des récoltes et des examens. Fenaisons et moissons nourrissent un bétail que d'autres consommeront ; nos jeunes acquièrent des compétences qu'en zones urbaines, où se concentrent les emplois, ils exerceront. Dans l'un et l'autre cas, le fruit du travail, les ressources produites ou acquises sont exportées, elles ne produisent pas de valeur ajoutée localement, elles enrichissent des régions déjà pourvues pendant qu'ainsi nous nous appauvrissons.

En janvier 2016 il sera procédé au recensement. Il n'y a pas de surprise à en attendre, la population avoisinera à nouveau les 325 habitants (318 en 1972, 334 aujourd'hui). C'est donc que les départs, ajoutés aux décès, sont continuellement compensés par de nouvelles installations et quelques naissances. C'est donc que la Commune conserve un potentiel d'attractivité. Une attractivité qu'il me paraît cependant difficile de qualifier tant me semble de plus en plus absente toute notion d'appartenance à la **communauté des TRANZALTIENS** chez un grand nombre des nouveaux arrivants. Familles recomposées, télévision, réseaux sociaux multipliant contacts et

relations d'un nouveau genre, plus grande mobilité en constituent les fondements.

Au quotidien, cela ne s'est pas encore traduit de manière très sensible mais nous sommes de plus en plus fréquemment invités à des réunions où l'on nous expose/explique les évolutions prochaines de l'organisation territoriale. Concentration, fusion, intégration, mutualisation en sont les maîtres mots. Tous sont source d'inquiétude (d'où le crêpe récemment posé sur les panneaux d'agglomération) tant ils tendent à affaiblir l'autonomie de la commune, soit en diluant ses compétences, par exemple, l'urbanisme et le tourisme seraient traités par l'intercommunalité, soit en éparpillant les services et lieux de décisions.

Ainsi, dévitalisée en interne et attaquée de l'extérieur, notre Commune se trouve-t-elle fragilisée. En sursis ? Probablement. Pour combien de temps ? Cela dépendra de notre capacité à résister en nous réunissant en son sein et à trouver des alliés.

Puisse cette gazette, dont vous êtes les attributaires exclusifs, contribuer à créer du liant, des liens entre tous les acteurs de la vie communale

Christian PAQUIGNON

DEFIBRILLATEUR

SAUVER UNE VIE EST A LA PORTEE DE TOUS !

Conformément au vœu exprimé par les membres de l'association CLUB JARDIN D'ANTAN, la Commune s'est dotée d'un défibrillateur. Installé bien en vue sur le pignon avant de la salle polyvalente, il est visible, très accessible et utilisable par tous.



Bien que d'utilisation facile, il nous a paru nécessaire d'en démystifier l'usage en organisant une séance de **démonstration**.

Confiée à l'expertise de M. CLAUSTRAT, pompier à Neuvy-Saint-Sépulchre, une séance gratuite d'initiation se tiendra à la salle polyvalente

Le VENDREDI 10 JUILLET 2015 à 18H30

Sans limitation de nombre ni de qualité, donc ouverte à tous, nous comptons sur votre présence. Venez nombreux.

NOUS AVONS TOUS LE POUVOIR DE SAUVER DES VIES !

AVIS A LA POPULATION DE TRANZAULT



Jouxant la salle polyvalente, à l'arrière de la Grand Maison, existe un four à pain en bon état. Ne serait-il pas envisageable, soit à l'occasion d'une manifestation existante, soit en créant un évènement spécifique, soit à titre privé, d'en ranimer la flamme ?
ON RECHERCHE DES VOLONTAIRES !



Comité des fêtes

Samedi 4 juillet, le comité des fêtes organise sa 3^{ème} **BROCANTE** Semi nocturne.

INSTALLATION à partir de 12 H - Sandwichs et buvette toute la soirée

Au final **BARBECUE DANSANT** animé par les « **VIELLES SACOCHES** »

Dimanche 5 juillet au stade : **CONCOURS DE PETANQUE** inter-hameaux

INSCRIPTION : 14H - début du concours : 14H 30 - **BONNE AMBIANCE GARANTIE**

(sandwichs buvette). Le trophée restera-t-il à **TRISSET** ? Venez nombreux vous le disputer !!

CAS – Quelques modifications

La décision ci-dessous n'avait été notifiée qu'aux personnes directement concernées (les + de 70 ans). Les membres du C C A S souhaitent la porter aujourd'hui à la connaissance de l'ensemble de la population.

Lors de sa réunion du 8 avril 2015, par un vote (5 pour, 3 contre), la mesure a été reconduite pour cette année. La date exacte (2^{ème} quinzaine de novembre) vous sera communiquée à la rentrée.

Madame, Monsieur,

A la suite des élections municipales de ce printemps, une nouvelle équipe -dont les noms figurent en annexe- est en charge du C C A S (Centre Communal d'Action Sociale).

D'une part, nous constatons une accentuation insidieuse des signes de précarité se traduisant par les nombreuses notifications d'impayés (ordures ménagères, cantine, transports scolaires etc...) de la part de certains de nos concitoyens.

D'autre part, depuis de nombreuses années déjà, l'intégralité de la subvention allouée au C C A S est affectée exclusivement aux seuls anciens par l'intermédiaire des repas et des colis.

Conformément aux missions assignées aux C C A S, cette démarche n'est plus aujourd'hui tenable. Il nous apparaît nécessaire de réorienter ces fonds vers des interventions plus urgentes, plus nécessaires et prioritairement vers l'aide à la résolution de problèmes de santé.

En conséquence de quoi nous sommes dans le regret de vous annoncer la suppression des repas et colis offerts aux anciens.

Ils sont remplacés par un après-midi récréatif (animation+ goûter) qui se tiendra à la salle polyvalente le dimanche 9 octobre à partir de 14h.

Comptant sur votre bienveillante compréhension, nous vous attendons nombreuses, nombreux à ce nouveau rendez-vous festif

Les membres du bureau

Mmes : VINCENT Simone, HIBERT Chantal , DESCOUDARD Josiane, FRADET Jacqueline
.Mrs : AMEYE Philippe, CATHERINEAU Damien, FRADET Damien, DEHECQ Marc, PAQUIGNON Christian

P S : Deux aides, pour des montants de 200€ et 220€ ont été octroyées à ce jour.

Conseil du 25 Février 2015

- ❖ **Associations** : par un vote, malgré la baisse de ses ressources liées aux diminutions des dotations de l'état, il a été décidé d'accéder aux demandes de subvention des différentes associations communales :
 - CLUB DE FOOT : 1.200,00 €
 - COMITE DES FETES : 800,00 €
 - LA MAILLOCHE BERRICHONE : 400,00 €
 - ASSOCIATION FAMILLES RURALES : 150,00 €
 - CLUB INFORMATIQUE : 800,00 €
 - CLUB VTT36 : 1200,00 €

- ❖ **Chauffage / Electricité** : le Conseil décide de solliciter une étude approfondie portant sur la faisabilité de l'installation d'une source d'énergie alternative à l'électricité et au fuel pour chauffer et éclairer les bâtiments communaux avec extension éventuelle vers le privé.

- ❖ **Ecole / RPI** : le coût de la scolarisation d'un enfant de la commune (frais de fonctionnement, réforme, cantine) avoisine les 2000 € / an. Etant inégalement réparti entre les différentes communes du R P I, le Maire est chargé d'évoquer le problème avec ses collègues.

Conseil du 8 Avril 2015

- ❖ **Démission au Conseil** : il a été décidé d'entériner la demande de démission de Martine HAVART.

- ❖ **Impôts** : maintien des taux d'imposition à leur niveau actuel.

- ❖ **Budget** : vote du budget qui s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à la somme de 332.420,00 €.

- ❖ **Cimetière / Eglise** : il a été décidé de poursuivre, sous l'égide de Philippe AMEYE, l'aménagement du cimetière et de procéder au montage financier du projet de réfection des peintures de l'église.

Conseil du 26 Mai 2015

- ❖ **Fond d'aide aux jeunes** : la Commune décide d'adhérer, en contribuant financièrement, à la création d'un fond dont la vocation est d'aider plus particulièrement les jeunes de 18 à 25 ans en difficulté d'insertion dans la vie professionnelle. L'adhésion au fonds d'aide aux jeunes en difficulté sera de 0.70€ par jeune de plus de 18 ans.

- ❖ **Terrains communaux** : le Conseil décide d'acquérir, des consorts PLISSON, afin de créer un chemin de promenade, une partie de la parcelle n° A 1394 pour la somme de 1.200,00 €.

- ❖ **Bâtiments communaux** : instauration d'un débat sur l'affectation future des bâtiments communaux et en particulier de la « Grand Maison ».

Budget 2015

| | | BUDGET PRIMITIF 2015 | | |
|----------|--|----------------------|-------------------------------------|---------------------|
| articles | DEPENSES D'INVESTISSEMENT | Report 2014 | Programme investissement année 2015 | |
| | | A | B | A+B+DM |
| 001 | Déficit 2014 | | 91 795,15 € | 91 795,15 € |
| 1641 | remboursement capital des emprunts | | 23 500,00 € | 23 500,00 € |
| 2111 | Bornage affaire Lory | | 1 500,00 € | 1 500,00 € |
| 2111 | Achat parcelle « urbanisation (2014)» frais notaire | | 1 250,00 € | 1 250,00 € |
| 2111 | Achat parcelle « carrière sable 2014» frais notaire | | 800,00 € | 800,00 € |
| 2111 | Achat parcelle « mare le chassin 2014» frais notaire | | 800,00 € | 800,00 € |
| 2111 | Achat parcelle « plisson» + frais notaire + particip. frais Bom. | | 3 000,00 € | 3 000,00 € |
| 2158 | Achat défibrillateur (2014) | | 2 300,00 € | 2 300,00 € |
| 2183 | Achat cimetière jardin du souvenir | | 800,00 € | 800,00 € |
| 2181 | Achat aménagement place du Chassin | | 1 000,00 € | 1 000,00 € |
| | Etude chaufferie bois | | 8 000,00 € | 8 000,00 € |
| | Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP) pour ERP | | 500,00 € | 500,00 € |
| | Division foncière pour vente lot à bâtir | | 3 000,00 € | 3 000,00 € |
| 2315 | Travaux voirie (achat tuyau busage fossé bourg) | | 2 500,00 € | 2 500,00 € |
| 2315 | Travaux voirie 2015 | | 27 000,00 € | 27 000,00 € |
| | Travaux Changement porte stade (2014) | | 1 500,00 € | 1 500,00 € |
| | Divers | | 2 300,00 € | 2 300,00 € |
| 165 | caution logement communal | | 300,00 € | 300,00 € |
| | TOTAL DEPENSES = | - € | 171 845,15 € | 171 845,15 € |

| | | BUDGET PRIMITIF 2015 | | |
|----------|---|----------------------|-------------------------------------|---------------------|
| articles | RECETTES D'INVESTISSEMENT | Report 2014 | Programme investissement année 2015 | |
| | | A | B | A+B |
| 001 | Excédent 2014 | | - € | - € |
| 021 | virement de la section de fonctionnement (prévision) | | 22 000,00 € | 22 000,00 € |
| 10222 | FCTVA | | 5 000,00 € | 5 000,00 € |
| 1068 | excédent de fonctionnement capitalisé | | 68 415,15 € | 68 415,15 € |
| 1323 | Subvention F.A.R.2013 route | 6 834,00 € | | 6 834,00 € |
| 1323 | Subvention F.A.R.2013 bis achat parcelle « urbanisation » | 5 596,00 € | | 5 596,00 € |
| 1323 | Subvention F.A.R.2015 route | | 9 800,00 € | 9 800,00 € |
| 1322 | Subvention REGION création terrain multisport | 10 950,00 € | | 10 950,00 € |
| 1322 | Subvention ADEME étude chaufferie bois | | 4 500,00 € | 4 500,00 € |
| 1343 | Autres participations (PVR) | | 1 200,00 € | 1 200,00 € |
| 1641 | Emprunt (travaux voirie et étude chaufferie) | | 35 000,00 € | 35 000,00 € |
| 165 | caution logement communal | | 300,00 € | 300,00 € |
| 2804411 | Amortissement étude, biens, matériels | | 1 500,00 € | 1 500,00 € |
| 274 | Remboursement prêt CODAC | | 750,00 € | 750,00 € |
| | TOTAL RECETTES = | 23 380,00 € | 148 465,15 € | 171 845,15 € |

Loup, loup y es-tu ?

Le loup a été au centre des activités de cette année scolaire 2014-2015. Cette 4^{ème} année de notre projet d'école avait pour objectif la réalisation d'un film d'animation par l'ensemble des élèves du RPI dans le cadre de Cinescapages.

C'est chose faite, Loulou la Gaffe a été diffusé au cinéma l'Apollo de Châteauroux le 11 juin 2015.

Pour ce faire, les classes ont participé au prix littéraire Escapages. La découverte des livres sélectionnés les a conduits à choisir le héros de leur film LOULOU la Gaffe, un loup pas très futé.



Parallèlement, le dispositif Ecole et Cinéma a permis aux élèves de visionner 2 ou 3 films au cinéma Lux de la Châtre. Une étape importante pour découvrir différentes facettes de la réalisation d'un film.

Les élèves de maternelle se sont alors concentrés sur la création des décors et des personnages ; les élèves de CP-CE1 ont pris en charge la prise de sons et les élèves de CE2-CM1-CM2 se sont occupés du tournage.

Enfin, lors de la sortie du 21 mai à la réserve animalière de la Haute-Touche, nos cinéastes en herbe ont approché ce canidé et ont finalement appris qu'il n'était ni « bête » ni méchant mais tout simplement peureux



Nos P'tits loups du RPI ont donc décidé de lui rendre justice en lui dédiant leur spectacle de fin d'année : chants, poésies, jeux sur le thème du loup étaient de la fête.

Bonnes vacances à tous.

A bientôt !

RENTREE LE MARDI 1^{er} SEPTEMBRE 2015

L'équipe pédagogique

LES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP)

« *Ce sacré petit mois de Juin*
Couvert des couleurs d'arlequin,
Nous conduit vers l'été,... »

"La ronde des mois" Dominique SAGNE

Et sonne pour nous la fin de cette première année.

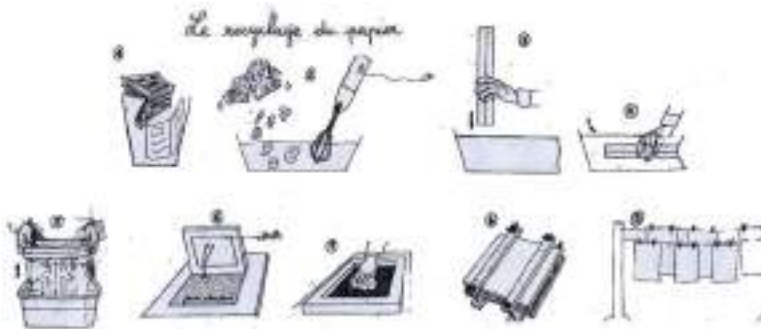
Les TAP sont natis de la réforme des rythmes scolaires qui a pour objectifs de mieux répartir les heures de classe sur la semaine, d'alléger la journée de classe et de programmer les séquences d'enseignement à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande.

Aussi, pour ne pas surcharger cette semaine d'école (*déjà bien remplie*), nous avons voulu que ces temps ludiques soient :

- un moment pour eux,
- un moment à eux,
- un moment où ils puissent choisir leur activité ...



Tout au long de l'année, ce sont de nombreuses animations aussi diverses que variées qui leur ont été présentées. A chaque rencontre, 2 activités au choix sont proposées :



- **une calme**, orientée vers la créativité (*la fleur alimentaire, la recette du pain, la confection de brownies, la fabrication d'un plateau de jeu en bois, le recyclage du papier, la peinture comme au temps de la préhistoire, ...*)

- **l'autre plus physique**, pour se défouler



Pour que les enfants expriment réellement leurs choix, ils ont aussi la possibilité de nous faire savoir que les animations présentées ne leur plaisent pas, en s'inscrivant dans le groupe "**Mine de Rien**". Les membres de ce groupe définissent alors l'activité qu'ils vont pratiquer.

L'essentiel étant qu'ils y trouvent du plaisir, et surtout de :

"FAIRE ENSEMBLE"

L'équipe d'animation

*V*ie associative et sportive



FOOTBALL CLUB DE TRANZAULT



Bilan de la saison

Nous avons terminé à la troisième place de notre poule de 5ème division nous aurions pu mieux faire si certains joueurs ne nous avaient pas fait faux bond lors des matchs retour.

Sur la fin de saison l'équipe s'est retrouvée à 9 joueurs, tous les dirigeants les remercient pour leur combativité et leur dévouement qu'ils ont montré.

Pour la future saison, nous avons fusionné avec BVN 36 (équipe de jeunes du canton) NEUVY et le FCT le nouveau club s'appellera BVN. Il y aura toujours un match tous les 15 jours sur le terrain de TRANZAULT avec une nouveauté, certains samedis après-midi auront lieu des rencontres U7 (5/6 ans) équipe entraînée par un ancien joueur du FCT.

LE FOOTBALL CLUB DE TRANZAULT A FETE SES 40 ANS !



Les 40 ans du F C T se sont déroulés dans une bonne ambiance sportive. Mr CLAUDE SELLERON a reçu une médaille remis par Mr Marc TOUCHET Président du District de l'Indre de Football.

A cette occasion l'ensemble des joueurs, dirigeants et supporters lui ont offert un cadeau pour le remercier de son dévouement durant toutes ces

années passées au F C T.



Equipe U11 qui a participé au tournoi



Equipe des jeunes



Equipe U18 de BVN/ BOICHAUT SUD



Equipe des anciens/ Equipe actuelle



Equipe filles BVN/ POULAINES



Equipe des anciens



FAMILLES RURALES, c'est quoi ? Quelques rappels

FAMILLES RURALES est un mouvement à l'écoute des familles pour défendre leurs intérêts et ceux du monde rural dans le but d'améliorer la qualité de vie.

Aujourd'hui, FAMILLES RURALES est l'un des plus grands Mouvements reconnus en France.

Cette reconnaissance est le fruit de l'histoire ; une histoire d'une soixantaine d'années qui démontre une grande faculté d'ouverture aux besoins des familles et qui se traduit par une implantation dans quasiment tous les départements de France selon une densité variable d'une Région à l'autre.

Ses actions sont diverses: PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE, AINES/INTERGENERATION, PARENTALITE, VIE QUOTIDIENNE, SERVICE AUX PERSONNES, CULTURE ET LOISIRS, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, SOLIDARITE, RELAIS-FAMILLES...

Le nouveau bureau FAMILLES RURALES TRANZAULT - LYS SAINT GEORGES

Présidente : Jacqueline FRADET
Vice-présidente : Thérèse JOLLY
Secrétaire : Jeanine LORILLOUX
Secrétaire-adjoint : Jacqueline MARTINET
Trésorier : Jean CHIA
Trésorier-adjoint : Françoise RICHER

QUELQUES DATES A RETENIR

- ✚ Le club reprendra ses activités le **jeudi 10 septembre** à partir de 14h30.
- ✚ La gymnastique, le **jeudi 17 septembre** à 18h30 à Tranzault
- ✚ L'invitation aux clubs voisins aura lieu le **jeudi 08 octobre**, à Tranzault

Vous seriez intéressés pour développer des activités dans notre Commune ? Alors, faites le savoir à votre Présidente pour étudier et mettre en place de nouvelles structures.

A bientôt.

LA MAILLOCHE BERRICHONNE

QUELQUES NOUVELLES



Photo : Patrice Château

Le 26 janvier 2015, la Préfecture de l'Indre a organisé la présentation de la Charte "100% Viennoiseries Maison", éditée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Indre. La Mailloche y était invitée pour avoir créé le trophée de la Fédération des Artisans Boulangers-Pâtisseries de l'Indre. C'était une sculpture intitulée Croissant-Boomerang. Elle sera désormais remise chaque année au vainqueur du concours du meilleur croissant de l'Indre. Le trophée a été remis le 22 novembre 2014 au Candidat Boulanger de LYE. La manifestation s'est déroulée en présence de M. Espinasse, Préfet de l'Indre. Notre Présidente, Mme FLECHAIRE y assistait et a pu lui expliquer l'origine du Croissant-Boomerang en lui présentant l'activité de la Mailloche Berrichonne.

Autre projet : cet été, nous participerons à nouveau aux "Rencontres des Arts" de Mers-sur-Indre, les 17, 18 et 19 juillet 2015. Comme d'ordinaire, nous recevrons les visiteurs dans notre atelier, à Condé,

dans la Commune de Montipouret. Durant ces 3 jours, nous exposerons nos œuvres et travaillerons en public pour faire une démonstration.

Un peu plus tard, les 21, 22 et 23 août 2015, nous participerons aux journées de "Neuvy a du talent". Ce sera la première fois et ne savons pas encore exactement comment cela se passera. Mais ce sera sûrement très intéressant, comme la plupart de ces manifestations qui nous mettent en contact avec le public. Nous regrettons d'ailleurs amèrement notre manifestation fétiche de la « Fête des Potirons » de Tranzault qui n'a plus lieu depuis 3 ans...

Ainsi, la vie de notre petite association se poursuit, au rythme des rencontres du lundi et des diverses manifestations auxquelles nous sommes conviés.

Nos cours prendront fin le 14 juillet, pour quelques semaines de repos, et nous nous y remettrons dès le 1er septembre. Si des amateurs sont tentés, ils seront les bienvenus à la rentrée. Donc, à très bientôt à tous.

La Mailloche Berrichonne est à nouveau au rendez-vous de la Gazette de Tranzault pour vous tenir au courant de ses activités du semestre et de ses projets pour l'été 2015. Nous poursuivons nos réunions hebdomadaires tous les lundis soirs pour sculpter. Une nouvelle spécialisation nous occupe beaucoup : la sculpture sur tour. Cela ouvre de nombreuses perspectives.

Cette année, nous avons exposé à nouveau dans la vitrine de Mme AUGEREAU dans la rue Grande de La Châtre. Nous le faisons régulièrement, ce qui permet d'animer un peu "le paysage urbain" et de montrer nos dernières œuvres.



CLUB INTERCOMMUNAL D'INFORMATIQUE



Bien qu'existant dans la commune depuis 1996, il est utile de présenter régulièrement notre association.

Le club informatique a pour but de favoriser, développer et promouvoir la pratique de l'informatique et ses applications en milieu rural.

Notre activité est orientée principalement vers la formation (*association agréée Jeunesse et Education Populaire*), afin de permettre au plus grand nombre non seulement de se familiariser avec cet outil : le micro-ordinateur, mais aussi d'utiliser les ressources innombrables du réseau d'informations qu'est Internet.

Cette année nos apprenants ont découvert la réalisation de petites vidéos, de montage photos. Ils se sont perfectionnés dans l'assemblage d'images et de texte. Les plus courageux se sont familiarisés avec le tableur pour la gestion de leurs comptes (*personnels ou associatifs*) et projettent de poursuivre l'an prochain avec la gestion de bases de données et le fameux publipostage.

Nous nous sommes constamment adaptés à l'évolution des outils informatiques, ainsi qu'à la demande de nos adhérents.



La souplesse de notre structure et l'expérience de notre technicien-formateur nous permettent de nous appuyer sur une démarche active et pratique, qui nous amène à placer la personne au centre de nos préoccupations, en lui proposant de l'accompagner tout au long de son aventure informatique : le conseil avant un investissement, l'aide à la prise en main et l'installation de nouvel appareil, le diagnostic de dysfonctionnement et leur dépannage, la réinstallation de système d'exploitation (*Windows, Mac, Linux*).

À l'orée des vacances estivales, seules les formations collectives font relâche, Jean notre technicien formateur reste à votre disposition pour tous renseignements et intervention à domicile.

N'hésitez pas à le contacter au 02 54 31 31 71.

BONNES VACANCES A VOUS ET A LA RENTREE PROCHAINE !!!



Prochains rendez-vous :

- ☞ *vendredi 4 septembre Assemblée Générale du Club*
- ☞ *lundi 7 septembre reprise des cours collectifs au local du Club*

* * * * *

De nouvelles entreprises près de chez vous

SARL BRY PROT

Nous vous informons que nous commençons notre activité le 1er juillet 2015, domiciliée au 2 allée de la cure à Tranzault. Il s'agit de pérenniser la société (existant depuis 14 ans) de couverture de M. Bry située actuellement à Déols. Nous intervenons dans les domaines de la couverture, zinguerie, charpente, traitement de toiture, isolation et aménagement de combles.

N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin ! Devis gratuit

Contact : 02.54.30.93.44

TAXI LAURE

Laure FRADET a repris en novembre dernier l'entreprise de taxi de Jean-Pierre Robert qui était basée à Saint-Denis-de-Jouhet. L'entreprise désormais rebaptisée TAXI LAURE propose de nombreuses prestations de transports dont les transports médicaux vers Limoges, Tours ou Châteauroux... L'entreprise est conventionnée et agréée par les caisses, ce qui permet au client, s'il est pris en charge, de ne pas avancer d'argent.

Contact : 02.54.30.77.00 ou 06.79.21.95.27.

Initech 36

Cédric MORICARD, domicilié au Chassin à Tranzault, vient de créer Initech 36, une entreprise de conseils et de services s'adressant aux utilisateurs de nouvelles technologies numériques. Cette entreprise est spécialisée dans l'utilisation ou la mise en service de tablettes, smartphone et ordinateurs ou encore de télévision quand elle est reliée à internet. Cédric se déplace au domicile de ses clients et propose un apprentissage personnalisé. Spécialiste en domotique Initech 36 vous propose également des solutions techniques pour répondre à vos besoins en matière de communication ou de commandes à distances.

Contact : 06 40 97 88 86

Email : initech36@gmail.com

Site internet www.initech36.wix.com/initech36

PLAN NATIONAL CANICULE

Suite aux différents événements climatiques survenus dans le passé et notamment en 2003, un plan national canicule (PNC) a été élaboré, actualisé chaque année et décliné au niveau départemental dans un plan départemental de gestion d'une canicule (PDGC) qui a vocation à préciser les missions des différents services et partenaires locaux.

Présentation du Plan national canicule :

Le PNC reconduit le dispositif des années antérieures. Il définit les actions de prévention et de gestion de crise visant à réduire les effets sanitaires d'une éventuelle canicule.

Le PNC comporte 4 niveaux de vigilance correspondant aux niveaux de la vigilance météorologique de METEO FRANCE :

- niveau 1 : VEILLE SAISONNIERE - niveau VERT de METEO FRANCE

Ce niveau est activé automatiquement du 1^{er} juin au 31 août. Il consiste à vérifier les dispositifs de gestion de crise, organiser une veille de l'activité sanitaire et mettre en place un dispositif d'information préventive.

- niveau 2 : AVERTISSEMENT CHALEUR - niveau JAUNE

A ce stade, et si nécessaire, mise en œuvre de mesures graduées et préparation de la montée en charge des mesures de gestion par les Agences Régionales de Santé (ARS).

- niveau 3 : ALERTE CANICULE - niveau ORANGE

Selon la situation locale, le préfet déclenche ce niveau d'alerte et met en œuvre les mesures prévues dans le PDGC.

- niveau 4 : MOBILISATION MAXIMALE - niveau ROUGE

Ce niveau correspond à une canicule avérée, exceptionnelle, très intense et durable. Il est déclenché au niveau national par le Premier Ministre et induit l'activation d'une cellule d'interministérielle de communication (CIC) et localement, des ressources du dispositif ORSEC.

Le Plan national canicule est disponible sur le site du ministère de la Santé : <http://www.sante.gouv.fr> et le plan départemental de gestion d'une canicule sur le site de la préfecture : www.indre.gouv.fr.

Action des communes dans la prévention et la gestion d'une canicule :

→ l'information de la population

- mise en place, en tant que de besoin, du 1^{er} juin au 31 août, d'un numéro de téléphone national vert « canicule info service » : 0800 06 66 66 (appel gratuit à partir d'un poste fixe) qui soit diffusera des messages préenregistrés, soit répondra aux questions des appelants,

- informations utiles sur les sites internet du ministère de la Santé, de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) et de Météo-France :

<http://www.sante.gouv.fr>

www.inpes.sante.fr

www.meteofrance.com

Informations pratiques

Secrétariat de Mairie

Mardi de 9h30 à 12h et de 15h à 18h30
 Jeudi de 15h à 18h30
 Vendredi de 9h30 à 12h
 Samedi de 9h30 à 12h

Déchet'
TRI TRIONS,
 RECYCLONS,
 INVENTONS,
 POUR-DEMAIN

Horaires d'ouverture

Vendredi de 14h à 17h
 Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
 Lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Le compostage permet :

- de nourrir la terre
- de réduire les déchets et la pollution
- de maîtriser le coût des ordures ménagères

Compostez !



La CDC Val de Bouzanne a acheté des composteurs (complétés par un bioseau et un guide de compostage) qu'elle met à la disposition des usagers volontaires.

Caution de 20 € remboursable au bout de 2 ans après vérification d'un usage conforme. La mise en service sera faite par un agent de la CDC.

Vous pouvez commander dès maintenant votre composteur au 02 54 31 20 06.

Quelques rappels sur le TRI sélectif

| Collecte sélective en apport volontaire | |
|---|---|
| Bac jaune | Briques alimentaires, petits emballages carton, bouteilles plastiques (y compris huile), boîtes de conserve, flacons plastiques, canettes alu, aérosols ménagers, barquettes alu... Évitez les bouchons, bouches de bidon... pour que le couvercle se ferme correctement. |
| Bac bleu | Journaux, revues, magazines, papier gris et sacs emballages aluminés. |
| Bac vert | Contenants en verre sans bouchon ni capsule ni couvercle. |
| À la déchetterie | Métaux, déchets verts, gros cartons, matériels électriques et électroniques, déchets toxiques en petites quantités, pots et aérosols de peinture, solvants, diluants, huile de friture, huile de vidange, encombrants, gravats, vêtements, chaussures, jouets, plex, batteries, verre à vitre, ampoules, néons... |

Non recyclable
A jeter dans votre poubelle

Barquettes en polystyrène
 Films et sachets plastiques
 Emballages plastiques
 Blisters en plastique
 Couches culottes
 Papier peint
 Papier cadeau
 Petits pots de produits laitiers
 Vaisselle (porcelaine, porcelaine et verre)
 Sacs aspirateur
 Chiffons sales

Un doute ?
Jetez dans votre poubelle
d'ordures ménagères

Déchets refusés
(y compris à la déchetterie)

Pneus
 Radiographies
 Médicaments
 Cartouches d'imprimante (des maires de Nancy et Clérey collectent)

La commission "Gazette" remercie les rédacteurs de chaque article
 Le prochain numéro paraîtra le 1^{er} Janvier 2016. La date limite de réception des articles est fixée au 1^{er} décembre 2015.

catherine.flechaire@orange.fr

Je suis à votre disposition pour toutes suggestions ou informations complémentaires.